

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE RB 15.10.2020
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid BEN SALAH
Conseiller communal
Boulevard du Jubilé, 185
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 27/10/2020

Objet : votre question écrite du 15/10/2020 relative à l'aide aux bars et cafés.

Monsieur le Conseiller communal,

Veillez trouver ci-dessous la réponse à votre question écrite du 15/10/2020 relative à l'aide aux bars et cafés.

L'Echevin en charge des Finances n'a pas connaissance d'une concertation entre le Fédéral, la Région bruxelloise et les communes bruxelloises à ce sujet.

Actuellement, il n'y a pas de mesures complémentaires à celles décidées lors de la première vague COVID-19. Le sujet pourra éventuellement être discuté en Collège, mais vu l'état des finances communales, la Commune a peu de possibilité. A ce stade, nous pouvons uniquement postposer les échéances pour les taxes et éviter d'envoyer des relances de paiement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke Aelbrecht.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : BEN SALAH Rachid <rbensalah@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : jeudi 15 octobre 2020 12:34

Objet : QE 151020 08/ Aides aux bars-cafés

Monsieur le Secrétaire communal,

Madame la Présidente et Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s,

Ce 12 octobre 2020, étant toujours en mesure de crise en ce qui concerne la situation des secteurs de l'événementiel, du Tourisme, de l'HoReCa, des PME, des petits indépendants,... bien que des mesures régionales ont été prises pour soutenir ces secteurs, les conséquences de la crise du Covid-19 continuent fortement à impacter les finances des secteurs en questions. Ce qui ne permet plus d'assurer le paiement des charges, des frais fixes et des taxes. Les primes, mesures et autres plans de relance, bien qu'étant des aides appréciables en ces temps difficiles, ne suffisent clairement pas à assurer la survie de nombreux petits indépendants qui, pour rappel, constituent le cœur l'économie de notre commune.

Les nouvelles mesures prises le 7 octobre 2020 par la cellule de crise provinciale bruxelloise, bien que bénéfiques pour notre santé, fragilisent encore plus notre économie de quartiers. Bars, cafés, buvettes des clubs sportifs, salles de fête,... doivent fermer leurs portes 30 jours. Ces fermetures forcées vont irrémédiablement, à nouveau, impacter financièrement de manière directe et indirecte de nombreuses professions et commerces en tous genres.

La Région bruxelloise va octroyer une aide spécifique de 3000 euros pour compenser le manque à gagner des cafés et des bars obligés de fermer leurs portes. Certaines communes, comme par exemple la ville de Bruxelles et Saint-Josse vont également octroyer une aide spécifique supplémentaire aux bars/cafés. Par exemple, la ville de Bruxelles va octroyer une aide de 2000 euros par bar/café fermé. Pour rappel, sur le territoire de notre commune de Molenbeek-Saint-Jean, nous comptons plus de 100 cafés/bars qui ont dû, à nouveau, fermer leurs portes. Derrière ces plus de 100 établissements, ce sont plusieurs centaines de personnes en souffrance qui risquent de perdre leur établissement ou leur emploi.

Suite à ces nouvelles mesures, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. Une concertation entre le fédéral, la Région bruxelloise et les communes bruxelloises est-elle à l'ordre du jour afin de :
 - discuter des possibilités d'exemption de certaines taxes communales ?
 - dégager des aides financières spécifiques afin d'aider les secteurs et entrepreneurs les plus touchés par ces nouvelles fermetures forcées ?

2. De nouvelles mesures communales sont-elles à l'étude afin :
 - d'aider financièrement et concrètement les bars/cafés, les débits de boissons, les salons de thé, les buvettes, tout autre lieu proposant la consommation sur place de boissons alcoolisées

ou non alcoolisées et les autres secteurs confrontés, une nouvelle fois, à la fermeture de leurs portes ?

- de supprimer certaines taxes communales pour alléger les charges financières et permettre ainsi aux entrepreneurs de conserver un maximum de liquidité pour faire face aux frais les plus urgents et/ou prioritaires ?
- de, à l'instar d'autres communes bruxelloises, dégager un budget extraordinaire pour venir en aide financièrement aux établissements Horeca qui ont été forcés de fermer leurs portes ?

Bien à vous



Rachid Ben Salah

Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

DÉFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

Siège bruxellois : 127, chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité